

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROCÈS-VERBAL  
Séance publique – 19 h**

**04<sup>e</sup> SÉANCE**

**2006-08-31**

**DATE :** Le 31 août 2006

**HEURE :** 19 h

**LIEU :** salle du conseil, centre de services de Buckingham

**PRÉSENCES :** Martin, Patrice, conseiller municipal, président  
Riel, Alain, conseiller municipal, membre  
Thérien, Frank, conseiller municipal, membre  
Desroches, Nicole, membre citoyenne  
Lecavalier, Cindy, membre citoyenne  
Podeszinski, Catherine, membre citoyenne  
Poissant, Louis-Marie, membre citoyen

**Membre d'office :**

Crousset, Annie, représentante, Direction générale

**Personnes-ressources :**

Lambert, André, directeur adjoint, MTPE  
Nadeau, Jacques, directeur, Service de l'environnement  
Chabot, Louis, coordonnateur, Service d'urbanisme  
Laflamme, Chantal, secrétaire

**ABSENCES :** Bachand, Valérie-Anne, membre citoyenne  
Boutet, Éric, chef de division, Service d'urbanisme  
Bouvier, Luc, représentant, Cabinet du maire  
Cerveny, Louise J., membre citoyenne  
Chaurette, Éric, membre citoyen  
Laliberté, Pierre, membre citoyen  
Roy, Marc-André, coordonnateur, Planification stratégique

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la commission, au maire, au directeur général  
aux personnes-ressources, au greffier et aux archives

---

**PRÉSIDENT**

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2006-08-31**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 04<sup>e</sup> SÉANCE**

**SÉANCE PUBLIQUE**

**1. Ouverture**

Le président ouvre la séance à 19 h et dépose l'ordre du jour.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

Deux items sont ajoutés au varia :

- États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- STO – achat de deux autobus hybrides

L'ordre du jour est adopté.

Documents déposés aux membres :

- lettre du maire de Toronto – Legal Petition to Reduce U.S. Air Pollution;
- lettre du maire Marc Bureau – toilettes à faible débit d'eau.

Sujets présentés verbalement aux membres :

- politique de l'arbre;
- compostage – orientation municipale;
- fonds verts;
- politique environnementale – orientale municipale.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 juin 2006**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**4. Parole aux citoyens**

1. Demande

Un citoyen dépose une copie du bulletin Écocycle qui a pour but de renseigner sur les questions politiques et techniques associés à la gestion du cycle de vie environnementale (GCV). Il demande que l'administration de la Ville adhère à cette approche axée sur l'ensemble des étapes de la vie des produits, procédés et services pour améliorer la performance environnementale.

2. Demande

Des citoyens se plaignent de la pollution engendrée par les souffleurs d'air qui sont utilisés par les entrepreneurs pour nettoyer les stationnements et autre des édifices, leur causant des problèmes de santé respiratoire et de la poussière à l'extérieur et l'intérieur des résidences avoisinantes. Des plaintes ont été déposées au 311.

3. Demande

M. Alain Gauthier de Éco Matériaux s'informe sur le suivi de sa requête qu'il a déposée à la rencontre de la commission du 15 juin 2006. On lui mentionne de faire un suivi auprès du Service de l'environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2006-08-31**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 04<sup>e</sup> SÉANCE**

**5. Politique de l'arbre**

Le coordonnateur du Service d'urbanisme informe les membres de la commission que dans le cadre du processus de modification au schéma d'aménagement entamé après la fusion municipale, le Service d'urbanisme procédait en 2003 à la réalisation d'une étude portant sur l'identification et la caractérisation des boisés sur le territoire municipal. Suite à l'étude une carte des boisés a été incluse au schéma d'aménagement en 2004, selon trois types d'intervention : les boisés de type « conservation » où le développement est prohibé (zone de conservation), les boisés de type « protection/intégration » où le développement est permis mais où certaines mesures sont mises en place, et les autres aires boisées.

Le plan et les règlements d'urbanisme adoptés en 2005 ont repris ces éléments et ont prévu un cadre normatif pour chaque niveau d'intervention. Le règlement prévoit le dépôt d'un inventaire du milieu naturel en amont du processus d'approbation des projets et l'adoption d'un PIIA « milieu boisé » (plan d'implantation et d'intégration architecturale) pour les boisés de type protection/intégration.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'une copie de l'étude soit déposée aux membres de la commission – responsable : le secrétaire.

**6. Compostage – orientation municipale**

Le directeur du Service de l'environnement informe les membres de la commission qu'une des recommandations du PGMR, est la mise en place d'un site des matières putrescibles et la transformation en compost.

Un appel d'offres a eu lieu ce printemps pour le compostage. Une seule soumission, soit la firme GSI, s'est conformée, cependant les coûts sont trop élevés. La Ville étudie aussi la proposition déposée par la Ressourcerie de l'Outaouais pour le compostage des matières putrescibles sur son territoire.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'un suivi sur le dossier de compostage des matières putrescibles soit déposé aux membres de la commission à la prochaine rencontre – responsable : Service de l'environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2006-08-31**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 04<sup>e</sup> SÉANCE**

**7. Fonds vert**

Annie Crousset informe les membres de la commission que le fonds vert fut créé en 2003 par résolution du conseil. Il portait le nom à l'époque de fonds d'initiatives environnementales. Par la suite, la Ville a décidé de faire la collecte sélective (recyclage) aux deux semaines, ce qui a généré des économies investies dans le FIE. En 2005, la Ville a modifié par résolution le nom pour le fonds vert et les économies de la collecte sélective ont été utilisées pour des mesures vertes au PGMR. Présentement un montant de 790 000 \$ se retrouve au fonds.

Elle mentionne que l'objectif présent est de rédiger un politique encadrant l'utilisation du fonds vert et de prévoir une procédure de financement de ce fonds. Elle suggère d'utiliser les fonds pour l'achat de milieux humides ou boisés urbains.

Les membres de la commission se questionnent à savoir si les citoyens seraient prêts à contribuer au fonds et dans quelle mesure ils appuieraient l'achat de milieux humides ou de boisés urbains.

D'autres interventions seront déposées à la prochaine rencontre de la commission.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'un plan d'action de l'utilisation du fonds vert soit déposé aux membres à la prochaine rencontre de la commission – responsable : Annie Crousset, directrice des affaires juridiques.

**8. Politique environnementale - processus**

Le directeur adjoint du Module des travaux publics et environnement informe les membres qu'une proposition de l'Université de Sherbrooke a été retenue.

Les prochaines étapes du projet sont les suivantes : proposition du plan de travail, analyse des politiques environnementales des autres villes, compilation des propositions des différents membres de la commission, identification de synergie potentielle associée, rédaction du rapport et présentation des résultats.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'un suivi du plan de travail soit déposé à la prochaine rencontre de la commission – responsable : Module des travaux publics et environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2006-08-31**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 04<sup>e</sup> SÉANCE**

**9. Pollution de l'air – Ville de Toronto**

Le directeur adjoint du Module des travaux publics et environnement informe les membres de la commission qu'une correspondance a été reçue au Cabinet du maire de la part du maire de la Ville de Toronto, concernant une pétition légale demandant aux administrateurs de U.S. Environmental Protection Agency de réduire la pollution de l'air provenant des centrales des États-Unis. Le maire de Toronto demande de déposer au conseil municipal une résolution d'appui.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'un projet de résolution d'appui soit préparé pour la prochaine rencontre de la commission à être déposé au conseil municipal – responsable : Module des travaux publics et environnement.

**10. Toilettes à faible débit d'eau**

Le directeur adjoint du Module des travaux publics et environnement informe les membres de la commission d'une note du maire Marc Bureau adressée à la présidente du comité consultatif d'urbanisme et du président de la commission sur l'environnement et le développement durable concernant les toilettes à faible débit d'eau.

**Recommandation et suivi**

Le président demande de préparer un rapport à ce sujet pour la prochaine rencontre de la commission à être déposé au Maire - responsable : Module des travaux publics et environnement.

**11. Paroles aux citoyens**

Aucune demande des citoyens.

**12. Varia**

**États généraux « préventif pour le climat »**

Madame Nicole Desroches, dépose une demande des États généraux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme demandant aux municipalités de s'engager à planter un certain nombre d'arbres à l'automne 2006 ou au printemps 2007. Ils demandent une résolution du conseil pour officialiser la plantation.

**Recommandation et suivi**

Le président demande qu'un projet de résolution soit préparé pour la prochaine rencontre de la commission à être déposé au conseil municipal – responsable : Service de l'environnement.

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR  
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Séance publique – 19 h**

**2006-08-31**

**PROCÈS-VERBAL DE LA 04<sup>e</sup> SÉANCE**

**STO – achat de deux autobus hybrides**

M. Alain Riel, conseiller, informe les membres de la commission que la STO a fait l'achat de deux autobus hybrides. Le premier autobus est prévu pour octobre 2006 et le deuxième février 2007.

**10. Levée de l'assemblée**

La séance est levée à 20 h 30.

\* À moins d'indication contraire, tous les documents distribués lors de la séance tenante seront remis lors de la séance suivante aux membres absents.